

# Conditions d'Utilisation du Service de Paiement Pour les Produits et Services de ICARE Technologies

## 1. Rapports entre Vous et ICARE Technologies

En téléchargeant, en installant, en connectant et/ou en utilisant les Applications ou le Service de Paiement fourni par ICARE Technologies ou en utilisant Votre bague Aeklys®, Vous affirmez expressément Votre accord avec les présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement pour les Produits et Services de ICARE Technologies (les « **Conditions d'Utilisation du Service de Paiement** »).

Le Service de Paiement fourni avec Votre bague Aeklys® est émis par la société AF Payments Limited (« **AF Payments** »), enregistrée sous le numéro 09356276, 33 Lowndes Street, Londres SW1X 9HX. AF Payments est un Emetteur de Monnaie Electronique réglementé par la Financial Conduct Authority sous le numéro d'enregistrement FRN : 900440. Le compte bancaire lié à Votre bague Aeklys® n'est pas transférable.

Le Service de Paiement est commercialisé par ICARE Technologies (ci-après « **ICARE Technologies** »). Le Service de Paiement utilise une application logicielle développée par ou pour ICARE Technologies, composée d'une interface graphique (et d'autres Composants de l'Application comme définis ci-après), accessible notamment depuis votre Smartphone, et à partir de laquelle Vous interagissez avec les différentes fonctionnalités mises à Votre disposition par l'Application Vous permettant notamment d'enregistrer, de stocker, d'accéder, d'utiliser Vos données, notamment des données personnelles. (ci-après « **Application** »). Les Applications de ICARE Technologies sont notamment les suivantes :

- Aeklys® ;
- Demo Aeklys® ;
- Aeklys® Xp ;
- Finger Sizer ;

Le Service de Paiement est une interface logicielle développée par ou pour ICARE Technologies, composée d'une configuration spécifique de Votre bague Aeklys®, d'un schéma de paiement et d'une interface graphique, accessible notamment depuis Votre Smartphone, et à partir de laquelle Vous interagissez avec les différentes fonctionnalités mises à votre disposition par l'Application Vous permettant notamment de créer un compte bancaire, de le créditer, de le gérer, d'accéder et de modifier Vos données, notamment Vos données personnelles et de payer en sans contact avec votre bague Aeklys® (ci-après « **Service de Paiement** »).

En tant qu'utilisateur, Vous reconnaissez et garantissez :

- Avoir obtenu et lu une copie des présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement ; et,
- Être en possession des présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement sur un support durable notamment en les imprimant physiquement ; et,
- Être majeur ou autorisé selon les lois de Votre pays de résidence à Vous engager dans les présentes Conditions du Service de Paiement ; et,
- Être résident d'un pays de l'Union Economique et Monétaire Européenne utilisant pour monnaie unique l'euro (Autriche, Belgique, Chypre, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Espagne) ou être résident d'un pays du Royaume-Uni utilisant pour monnaie unique la livre sterling (Angleterre, Écosse, Pays de Galles et Irlande du Nord) ; et,
- Avoir le droit d'accéder et d'utiliser le Service de Paiement.

Toute objection ou contestation de Votre part aux présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement sera interprétée comme un refus de consentir aux présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement.

SI VOUS ÊTES EN DÉSACCORD AVEC LES PRÉSENTES CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE DE PAIEMENT VOUS N'ÊTES PAS AUTORISÉ À UTILISER L'APPLICATION ET VOUS DEVEZ DÉINSTALLER L'APPLICATION.

## 2. Définitions

**Support** : bague Aeklys®.

**Carte** : désigne la carte prépayée Mastercard® qui Vous a été émise par AF Payments et commercialisée par ICARE Technologies sous la forme du Support bague Aeklys®.

**Cartes perdues ou volées** : Désigne les cartes perdues, volées ou égarées ou considérées comme telle. Le service de déclaration des Cartes perdues ou volées est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et seulement via l'application mobile Aeklys App. Pour plus d'informations se référer à au Manuel d'Utilisation section « Bague perdue ou volée ».

**Compte de Carte** : signifie le compte de monnaie électronique dont Vous disposez et auquel Votre carte est liée.

**Informations d'identification du Compte de Carte** : désigne toutes les informations suivantes : les détails de Votre carte (numéro de carte, date d'expiration et code CVV), Votre code PIN, les informations que Vous utilisez pour Vous connecter à Votre Compte de Carte, ainsi que Vos identifiants spécifiques à Votre Compte de Carte.

**Informations confidentielles** : désigne toutes les informations confidentielles et/ou exclusives verbales, écrites ou transmises électroniquement et/ou reproduites par machine fournies par (qu'elles soient antérieures ou postérieures à la date d'entrée en vigueur des présentes), ou qui seront fournies ou divulguées (délibérément ou non) par Vous à Nous ou à AF Payments.

**Législation relative à la protection des données** : désigne, dans la mesure applicable à l'exécution des obligations d'une partie au titre du présent accord, le Règlement Général sur la Protection des Données (règlement (UE) 2016/679) (le «RGPD»), jusqu'à ce qu'il puisse cesser de postuler au Royaume-Uni; toutes les lois nationales de mise en œuvre (y compris la loi britannique sur la protection des données 2018); et toute autre législation applicable, y compris la norme de sécurité des données de l'industrie des cartes de paiement (dite PCI DSS), relative à la protection des données et de la vie privée dans toute juridiction dans laquelle ou à partir de laquelle AF Payments remplit l'une de ses obligations en vertu du présent accord ou des données personnelles en cours de traitement.

**Service client** : désigne le centre d'aide et de dépannage du Service de Paiement, il peut être contacté par email à [support@icaretech.fr](mailto:support@icaretech.fr) et par courriel au 4 avenue de Mont Thabor, Immeuble Castellani, 20090 AJACCIO, France.

**Tableau des frais** : désigne le tableau des frais et charges applicables à la Carte.

**Mastercard®** : signifie Mastercard International New York ou ses successeurs ou ayants droit.

**Marchand** : désigne un détaillant ou toute autre personne ou entreprise ou société fournissant des biens et/ou des services acceptant les cartes portant le symbole d'acceptation Mastercard® lors du paiement de tels biens et/ou services.

**PIN** : désigne le numéro d'identification personnel que Nous pouvons émettre ou approuver pour être utilisé avec Votre carte.

**Termes et Conditions** : désigne le présent contrat ainsi que le Tableau des frais et les termes et conditions supplémentaires et leurs modifications que Nous pouvons Vous notifier de temps à autre.

**Transaction** : désigne tout retrait d'argent, achat de biens et/ou services (le cas échéant) que Vous avez effectué à l'aide de Votre carte, ou toute action modifiant le solde de Votre Compte de Carte.

**Nous, Nos ou Notre** : signifie ICARE Technologies.

**Site Web** : signifie [www.icaretechnologies.com/](http://www.icaretechnologies.com/)

**Vous, Vos ou Votre :** désigne la personne qui accepte les Conditions d'Utilisation du Service de Paiement et qui utilise une bague Aeklys®.

### 3. Frais

**3.1.** Votre utilisation de Votre Carte est soumise aux frais et charges indiqués dans le Tableau des frais. Ces frais et charges font partie des présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement. Tout ou partie de ces frais/charges peuvent être annulés ou réduits selon Notre volonté. Nos honoraires/frais peuvent évoluer avec le temps ; Si tel est le cas, Nous Vous informerons à l'avance de tels changements, conformément à l'article 4.1. Votre fournisseur de services bancaires peut facturer des frais pour le transfert de fonds et/ou des frais supplémentaires pour les guichets automatiques peuvent être facturés par le fournisseur de guichets automatiques. Ces frais s'ajouteront aux frais indiqués dans le Tableau des frais.

**3.2.** Les frais et charges seront payés à partir de Votre Compte de Carte au moment où ils sont engagés.

#### 3.2. Tableau des frais

Type de frais	Frais pour le titulaire de la Carte
Frais de chargement	Pas de frais
Frais annuels	Pas de frais
Frais d'activation	Pas de frais
Usage sur un TPE	Pas de frais
Frais mensuels de Carte	Pas de frais
Frais de fermeture de compte	Pas de frais
Retrait distributeur	Retraits distributeurs désactivé
Frais d'inactivité	£5 par mois après 365 jours d'inactivité
Frais de refus	Pas de frais
Conversion de devises étrangères	Frais Mastercard* + 3%
Frais de transaction hors UE	£1 par transaction
Frais de virement sortant du Compte de Carte	£50 par virement

\*Nous utiliserons les taux certifiés par Mastercard® ([www.mastercard.com/global/currencyconversion](http://www.mastercard.com/global/currencyconversion)).

### 4. Général

**4.1.** Nous pouvons modifier ces Conditions d'Utilisation du Service de Paiement, y compris, sans limitation, les frais existants ou l'introduction de nouveaux frais, de temps à autre. Nous Vous communiquerons un préavis d'au moins deux mois avant l'entrée en vigueur de la modification proposée. Toutefois, les modifications qui :

- Rendent les présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement plus favorables pour Vous ou qui n'ont pas d'incidence négative sur Vos droits ou
- Les taux d'échange entreront en vigueur immédiatement si cela est indiqué dans l'avis de modification. Tous ces changements seront publiés sur le Site Web avec un lien vers les Conditions d'Utilisation du Service de Paiement modifiées et Vous demandant d'accepter leur modification. Ce changement Vous sera notifié soit par :
  - Un courrier électronique à l'adresse e-mail enregistrée avec Votre Compte de Carte,
  - Soit en Vous écrivant à l'adresse postale enregistrée avec Votre Compte de Carte.

**4.2.** La version à jour des Conditions d'Utilisation du Service de Paiement sera affichée sur le Site Web. Il Vous est recommandé de consulter régulièrement le site afin de pouvoir voir la dernière version. Vous serez lié par ces Conditions d'Utilisation du Service de Paiement et toutes les modifications qui leurs sont apportées. Nous Vous recommandons d'en imprimer une copie et de la conserver dans Vos dossiers.

**4.3.** Vous serez réputé avoir accepté tout changement que Nous Vous notifierons à moins que Vous ne Nous disiez que Vous ne l'acceptez pas avant que le changement en question ne prenne effet. Dans de telles circonstances, Nous considérerons Votre notification comme une notification indiquant que Vous souhaitez mettre fin aux présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement immédiatement et Nous Vous rembourserons le solde de Votre Compte de Carte.

Dans ce cas, aucun frais de remboursement ne Vous sera facturé.

## **5. Portée des Conditions d'Utilisation du Service de Paiement**

**5.1.** Les présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement régissent Votre utilisation de Votre Carte et de Votre Compte de Carte. Les fonds pour toutes les Transactions sont détenus dans Votre Compte de Carte et aucun intérêt ne sera payé sur celles-ci. Lorsque Vous effectuez une Transaction à l'aide de Votre Carte, la valeur de la Transaction, ainsi que les frais associés, seront déduits de Votre Compte de Carte et utilisés pour mener à bien la Transaction.

**5.2.** Votre Carte est une carte prépayée et les fonds chargés sur Votre Carte sont appelés monnaie électronique. Votre Carte n'est pas une carte de crédit, une carte de paiement ou une carte de débit. Vous ne pouvez dépenser que le montant des fonds qui y sont chargés. Toutes les Cartes sont émises par AF Payments conformément à une licence accordée par Mastercard®.

**5.3.** Bien que Nos activités soient réglementées par la Financial Conduct Authority, ni Votre carte ni Votre Compte de Carte ne sont couverts par le régime d'indemnisation des services financiers. Cependant, les fonds de Votre Compte de Carte sont protégés par AF Payments conformément au règlement de 2011 sur la monnaie électronique, ce qui signifie qu'ils sont séparés de leurs actifs. Ainsi, dans le cas peu probable où AF Payments deviendrait insolvable, Vos fonds resteraient à l'abri des créanciers de AF Payments.

## **6. Émission de la Carte**

**6.1.** Pour utiliser une Carte, Vous devez avoir au moins 18 ans. Avant de pouvoir Vous délivrer une Carte, Nous devons connaître certaines informations à Votre sujet. Nous vérifierons Votre identité et Votre lieu de résidence. Nous pouvons faire appel à des tiers pour obtenir ces informations et effectuer des contrôles en Notre nom, ceci pouvant inclure le recours à des agences de crédit. Cependant, aucune vérification de crédit n'est effectuée et Votre compte ne sera pas affecté.

**6.2.** Nous Nous réservons le droit de refuser de Vous émettre une Carte.

**6.3.** Si Vous rencontrez des problèmes avec Votre Carte, veuillez contacter le Service clientèle.

**6.4.** Les instructions d'activation figurent sur l'emballage de Votre Support. Votre Carte ne peut pas être utilisée jusqu'à ce que l'intégralité du processus de contrôle d'identité soit réalisé. Une carte virtuelle peut être utilisée immédiatement après réception et n'a pas besoin d'être activée.

## **7. Chargement de votre Carte**

**7.1.** Les fonds peuvent être chargés sur Votre Compte de Carte par virement bancaire ou par rechargement de Carte. Selon la méthode utilisée pour charger Votre Compte de Carte, des frais peuvent être facturés (voir le Tableau des frais pour plus de détails).

**7.2.** Les limites s'appliquent au nombre de fois que Votre Compte de Carte peut être chargé en une journée. Les limites de charge minimale et maximale s'appliquent également et sont détaillées dans le Tableau de l'utilisation de Votre Carte de l'article 8.2. Nous Nous réservons le droit de refuser ou d'accepter une Transaction de charge particulière.

## 8. Utilisation de votre Carte

**8.1.** Vous pouvez utiliser Votre Carte pour acheter des biens et des services partout où Mastercard® est acceptée. Si supporté, Vous pouvez également retirer de l'argent à un guichet automatique ou au guichet d'une institution financière affichant le logo Mastercard®, sous réserve que les fonds de Votre Compte de Carte soient suffisants et que le marchand, le distributeur de guichet ou l'institution financière puisse le vérifier en ligne. Conservez Votre code PIN et les autres informations d'identification du Compte de Carte et assurez-vous de Vous déconnecter après toute utilisation.

**8.2.** Il existe des limites de dépenses et de retrait pour l'utilisation de Votre Carte, tel que décrit ci-dessous.

	Limite de rechargement	Limite de paiement TPE	Limite de retrait ATM
Montant maximum par an	12,000€	12,000€	Non autorisé
Nombre maximum par an	50	4,000	Non autorisé
Montant maximum par mois	1,000€	2,500€	Non autorisé
Nombre maximum par mois	6	500	Non autorisé
Montant maximum par jour	1,000€	1,000€	Non autorisé
Nombre maximum par jour	2	20	Non autorisé
Montant maximum par Transaction	1,000€	1,000€	Non autorisé
Montant minimum par Transaction	10€	0.01€	Non autorisé

**8.3.** Sachez que certains fournisseurs de guichets automatiques facturent des frais supplémentaires pour l'utilisation de leurs guichets automatiques et que certains marchands ajoutent un supplément pour l'utilisation de certains types de cartes. Vous pouvez également être soumis à leurs conditions générales. Il est de Votre responsabilité de vérifier avant de procéder à Votre Transaction.

**8.4.** Nous Nous réservons le droit de refuser toutes Transactions à notre discrétion. Nous pouvons à tout moment suspendre, restreindre ou annuler Votre Carte ou refuser de délivrer ou de remplacer une Carte pour l'une des raisons suivantes :

- Nous avons des doutes à propos de la sécurité de Votre Carte ou de Votre Compte de Carte ; ou
- Nous pensons que Votre Carte est utilisée de manière non autorisée ou frauduleuse ; ou
- Nous devons le faire pour Nous conformer aux lois, réglementations et règles Mastercard® applicables ; ou
- Vous enfreignez une partie importante de ces Conditions d'Utilisation du Service de Paiement ou Vous avez enfreint à plusieurs reprises l'une des conditions de ces Conditions d'Utilisation du Service de Paiement et ne résolvez pas le problème en temps voulu.

Si Nous prenons l'une des mesures mentionnées ci-dessus, Nous Vous en informerons dès que Nous le pourrons ou serons autorisés à le faire, avant ou après que Nous ayons pris de telles mesures. Nous pouvons Vous demander de cesser d'utiliser Votre Carte. Nous Vous réactiverons Votre Carte si, après des investigations ultérieures, Nous estimons que tout est revenu à la normale et que la mesure n'est plus applicable.

Nous pouvons également refuser d'autoriser une Transaction :

- Si Nous soupçonnons que Votre Carte ou que Votre Compte carte est utilisé de manière non autorisée ou frauduleuse ; ou
- Si des fonds suffisants ne sont pas chargés sur Votre Compte de Carte au moment d'une Transaction pour couvrir le montant de la Transaction et les frais applicables ; ou
- Si Nous croyons qu'une Transaction enfreindra la loi.

Si Nous refusons d'autoriser une Transaction, Nous Vous indiquerons, si possible et immédiatement, pourquoi, à moins que cela ne Nous soit interdit par la loi. Vous pouvez corriger toute information que Nous possédons et qui peut Nous avoir amené à refuser une Transaction en contactant le service clientèle.

Nous ne serons pas tenus responsables dans l'éventualité où un commerçant refuserait d'accepter Votre Carte ou si Nous n'autorisons pas une Transaction, ou si Nous annulons ou suspendons l'utilisation de Votre Carte. Sauf disposition contraire de la loi, Nous ne serons pas responsables des pertes ou des dommages que Vous pourriez subir en raison de votre incapacité à utiliser Votre Carte pour une Transaction.

**8.5.** Vous ne devez pas dépenser plus d'argent avec Votre Carte que ce que Vous avez dans Votre Compte de Carte. Vous devez Vous assurer que Vous disposez de fonds suffisants lorsque Vous autorisez une Transaction. Si cela se produit, Vous devez Nous payer le dépassement immédiatement. Nous prendrons toutes les actions de ce type au sérieux et prendrons toutes les mesures nécessaires à Votre encontre si cela venait à être nécessaire.

**8.6.** Vous acceptez qu'une fois que Nous Vous avons informé de ce dépassement par quelque moyen que ce soit, Vous devez le rembourser immédiatement. Nous Nous réservons le droit de déduire un montant équivalent à la dépense excédentaire de toute autre carte que Vous détenez avec Nous ou de tout autre instrument de paiement que Vous désignez sur Votre Compte de Carte et des fonds que Vous avez ultérieurement versé dans Votre Compte de Carte. Nous pouvons suspendre Votre Carte et toute autre Carte qui vous est connectée jusqu'à ce que le montant dépassé Nous soit remboursé.

**8.7.** Dans certains secteurs, les marchands tels que les sociétés de location de voitures, les hôtels, les restaurants et autres prestataires de services estiment la somme que Vous pouvez dépenser ou pour laquelle Vous avez besoin d'une autorisation. L'estimation peut être supérieure au montant que Vous dépensez ou payez, par exemple :

- Dans les restaurants Vous pouvez être tenu d'avoir un maximum de 20% de plus sur Votre Carte que la valeur de la facture pour que tous les frais de service ajoutés par le restaurant Vous soient facturés.
- Dans les Pompes à essence type « Payez à la pompe » (le cas échéant) Vous devrez peut-être disposer d'un montant égal à la valeur de la Transaction maximale autorisée à la pompe dans Votre Compte Carte.

Cela signifie qu'une partie des fonds de Votre Compte de Carte peut être conservée jusqu'à 30 jours jusqu'à ce que le marchand ait réglé le montant de la Transaction. Par conséquent, Vous ne pourrez pas utiliser cette somme estimée au cours de cette période. Nous ne pouvons pas libérer cette somme sans l'autorisation du marchand.

**8.8.** Les marchands peuvent ne pas être en mesure d'autoriser une Transaction s'ils ne peuvent pas obtenir une autorisation en ligne de Notre part. Tout remboursement de biens ou de services achetés avec Votre Carte ne peut être retourné que sous forme de crédit sur la Carte. Vous n'êtes pas autorisé à recevoir des remboursements en espèces.

**8.9.** Nous n'acceptons aucune responsabilité pour les biens ou services que Vous avez achetés avec Votre Carte. Tous ces litiges doivent être traités directement avec le marchand fournissant les biens ou services correspondants. Une fois que Vous avez autorisé Votre Carte à effectuer un achat, Nous ne pouvons pas arrêter cette Transaction. Toutefois, lorsque Vous avez utilisé Votre Carte pour acheter des biens ou des services, Vous pouvez faire une réclamation auprès du commerçant si les

biens ou les services ne sont pas satisfaisants, ne sont pas livrés, ne sont fournis que partiellement ou ne correspondent pas à la description du fournisseur. Vous devez Nous informer de tout différend dans les 60 jours suivant l'achat et le rejet de débit ne sera appliqué à Votre Compte de Carte que s'il a été sécurisé par le marchand. Si Vous faites une demande de remboursement à tort, Nous serons en droit de Vous facturer les frais que Nous engageons raisonnablement pour poursuivre la demande de remboursement et Nous aurons le droit de débiter Votre Compte de Carte du montant de ces frais.

## 8.10. Autorisation des Transactions :

Une Transaction par Carte sera considérée comme autorisée par Vous si Vous autorisez la Transaction au point de vente en suivant les instructions fournies par le commerçant pour autoriser la Transaction, ce qui comprend :

- Entrer Votre PIN ou fournir tout autre code de sécurité ;
- Signer un bon de vente ;
- Fournir les détails de la Carte et/ou fournir tout autre détail à la demande ;
- Agitant ou glissant le Support sur un lecteur de carte sans contact ;
- En agitant ou glissant et en entrant Votre PIN pour demander un retrait en espèces à un guichet automatique (le cas échéant) ;
- Faire une demande d'avance en espèces à tout guichet bancaire.

L'autorisation pour une Transaction ne peut pas être retirée (ou révoquée) par Vous après le moment où Nous l'avons reçue. Toutefois, toute Transaction dont il est convenu que l'opération aura lieu à une date ultérieure à la date à laquelle elle a été autorisée peut-être retirée si Vous communiquez un avis au commerçant (Nous en fournissant une copie), à condition que cet avis ait été envoyé au plus tard la fermeture des bureaux le jour ouvrable précédant la date prévue de la Transaction. Nous pouvons Vous facturer des frais si une Transaction est révoquée par Vous en vertu du présent article (voir article 3.3 pour plus de détails).

**8.11.** Nous Nous réservons le droit d'appliquer des frais d'entretien mensuels. Si Nous le faisons, le montant sera indiqué dans le Tableau des frais de l'article 3.2. Vous êtes responsable de toutes les Transactions et des frais imputés à Votre Compte de Carte.

## 9. Transactions effectuées en devises étrangères

Si Vous utilisez Votre Carte pour acheter des biens ou des services ou pour retirer de l'argent dans une devise autre que la devise de Votre Compte, cette Transaction sera convertie dans la devise de Votre Carte le jour où Nous en recevons les détails. Nous utiliserons les taux certifiés par Mastercard® ([www.mastercard.com/global/currencyconversion](http://www.mastercard.com/global/currencyconversion)) et des frais de change s'appliqueront également (voir article 3.3 pour plus de détails).

## 10. Transactions contestées

**10.1.** Vous pourriez avoir le droit de demander un remboursement pour les Transactions effectuées avec Votre Carte lorsqu'une :

- Transaction n'a pas été autorisée en vertu des présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement ;
- Nous sommes responsables d'une Transaction qui a été mal exécutée et qui Nous a été notifiée conformément à l'article 14 ci-dessous ;

- Une Transaction préautorisée qui ne spécifiait pas le montant exact au moment de son autorisation et le montant facturé par un commerçant est supérieur à ce que Vous pouviez raisonnablement Vous attendre en tenant compte des habitudes de dépenses normales sur la Carte ou des circonstances de la Transaction. Toutefois, une demande de remboursement dans cette circonstance ne sera pas acceptée si le montant de la Transaction Vous a été communiqué au moins quatre semaines avant la date de la Transaction ou si la demande est faite plus de huit semaines après avoir été débité de Votre Compte carte. ;
- Nous avons été informés de la Transaction non/mal autorisée/exécutée dans les 13 mois suivant la date de débit de cette Transaction.

**10.2.** Si l'une des circonstances ci-dessus s'applique, Vous devez contacter le marchand au préalable car cela pourrait permettre de résoudre plus rapidement le litige. Vous pouvez également Nous demander d'enquêter sur la Transaction ou l'utilisation abusive de Votre Carte. Nous traiterons immédiatement le remboursement du montant de la Transaction litigieuse. Nous aurons peut-être besoin de plus d'informations et d'une assistance de Votre part pour mener à bien une telle enquête.

**10.3.** Si Nous remboursons une Transaction contestée sur Votre Compte de Carte et recevons par la suite des informations confirmant que la Transaction a été autorisée par Vous et correctement enregistrée sur Votre Compte de Carte, Nous déduisons le montant de la Transaction contestée des fonds de Votre Compte de Carte. Si les fonds sont insuffisants, les dispositions concernant les dépassements de crédits sur Votre Compte de Carte (voir l'article 8.6) s'appliquent.

**10.4.** Si Nos enquêtes révèlent que la Transaction litigieuse était authentique et autorisée directement ou indirectement par Vous, ou que Vous avez agi de manière frauduleuse ou par négligence grave, Nous pouvons Vous facturer des frais d'enquête (voir le Tableau des frais).

## 11. Expiration des Cartes, renouvellement et dommages

**11.1.** Votre Carte est valide pour une période de cinq ans, à moins que Nous ne mettions fin à son utilisation plus tôt, conformément aux présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement. Vous ne pourrez plus utiliser Votre Carte une fois celle-ci expirée et des frais peuvent s'appliquer (voir le Tableau des frais de l'article 3.3 pour plus de détails). Aucune carte de remplacement ne sera émise.

**11.2.** Après l'expiration de Votre Carte, les fonds restants sur Votre Compte de Carte seront conservés pendant une période de six ans à compter de la date d'expiration de la Carte. Votre Compte de Carte peut être soumis à des frais de maintenance mensuels (voir le Tableau des frais de l'article 3.3 pour plus de détails). Vous pouvez contacter le Service client pour demander que Vos fonds Vous soient restitués à tout moment au cours de la période de six ans. Les fonds ne peuvent pas Vous être fournis sous forme d'espèces (billets et pièces). Tous les fonds restant sur Votre Compte de Carte après six ans ne seront pas remboursés.

## 12. Remboursements

**12.1.** Si Vous recevez un remboursement des sommes versées pour des biens et des services sur Votre Carte, le montant du remboursement sera ajouté au solde de Votre Compte de Carte.

## 13. Protégez Votre Carte

**13.1.** Vous devez garder Votre Support en sécurité. Votre Support Vous est personnel et Vous ne devez le donner à personne d'autre. Vous devez prendre toutes les précautions raisonnables pour empêcher l'utilisation frauduleuse de Votre Carte.



**13.2.** Vous recevrez un code PIN pour Votre Carte et Vous devez garder Votre code PIN en sécurité. Cela signifie que lorsque Vous recevez votre code PIN, Vous devez le mémoriser. Vous devez garder Votre code PIN secret à tout moment. Vous ne devez pas divulguer Votre code PIN à qui que ce soit, y compris à des amis, à la famille ou au personnel du commerçant.

**13.3** Si Vous pensez que quelqu'un d'autre connaît Votre code PIN, vous devez contacter le Service client immédiatement. Si Vous oubliez Votre code PIN, Vous pouvez y accéder lorsque Vous Vous connectez à Votre Compte de Carte.

**13.4** Vous devez sécuriser Vos informations d'identifiant de Compte de Carte, car elles permettent d'accéder aux détails de Votre Compte de Carte et au code PIN de Votre Carte.

## 14. Responsabilité

**14.1.** Si Vous pensez que vous avez perdu l'un de Vos identifiants de Compte de Carte, ou qu'ils ont été volés, ou dans le cas d'une Transaction non autorisée, ou d'une Transaction qui n'a pas été exécutée ou qui a été mal exécutée. Vous devez Nous en avertir sans tarder et, en tout état de cause, au plus tard 13 mois après la date de débit, en contactant le service client. Si Vous le souhaitez, Vous devez également Nous écrire dans un délai de sept jours pour confirmer la perte, le vol ou la mauvaise utilisation possible.

**14.2** Sous réserve des articles 14.3 et 14.4, Vous aurez droit à un remboursement du montant d'une Transaction non autorisée ou d'une Transaction mal exécutée par Nous et, le cas échéant, la restauration de Votre Compte de Carte dans l'état où elle aurait été si la Transaction non autorisée ou mal exécutée n'avait pas eu lieu, à condition que Vous Nous ayez notifié la Transaction en question sans retard indu et dans tous les cas au plus tard 13 mois après la date de débit (sauf si Nous n'avons pas fourni ou mis à Votre disposition les informations requises sur la Transaction). Tout retard indu dans l'envoi d'une notification peut entraîner la responsabilité de Vous pour toute perte en résultant.

**14.3** Sous réserve des articles 14.4, Vous êtes responsable jusqu'à concurrence de 50€ (ou l'équivalent dans la devise de Votre Compte de Carte) des pertes subies à l'égard d'une Transaction non autorisée résultant :

- De l'utilisation de Votre Carte ou des informations d'identification de Compte de Carte lorsque celles-ci ont été perdues ou volées ; ou
- Quand Vous n'avez pas réussi à protéger Vos informations d'identification de Votre Compte de Carte.

**14.4** Vous ne serez pas responsable des pertes encourues à l'égard d'une Transaction non autorisée si Vous avez exercé un soin raisonnable pour protéger Votre Carte et Votre Support, Votre identité et Vos Informations d'identification de Compte de Carte du risque de perte ou de vol et, si vous avez pris connaissance d'une Transaction non autorisée ou de la perte ou du transfert ou du vol de Votre Carte ou des informations d'identification de Compte de Carte, et si Vous Nous en avez avisés rapidement. Vous ne serez pas responsable des pertes qui pourraient survenir après que Vous Nous ayez notifié de la possibilité que Votre Carte ou que l'un de Vos identifiants de Compte de Carte ait été volé ou pourrait être utilisé de manière non autorisée, comme indiqué à l'article 8.4.

**14.5.** Vous serez responsable de toutes les pertes encourues à l'égard d'une Transaction non autorisée où :

- Vous avez agi frauduleusement ; ou

- Vous avez compromis la sécurité de Votre Compte de Carte de manière intentionnelle ou avec une négligence grave (par exemple, en ne Vous conformant pas au présent article 13) ; ou
- Vous avez fourni les informations d'identification de Votre Compte de Carte à une autre personne qui les utilise ensuite pour effectuer une Transaction.

Dans ces circonstances, Nous Nous réservons le droit de Vous facturer tous les frais raisonnables que Nous engageons pour prendre des mesures afin d'empêcher l'utilisation de Votre Carte ou de Votre Compte de Carte et de recouvrer toute somme due en conséquence.

**14.6.** Notre responsabilité vis-à-vis de Vous en vertu des présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement sera soumise aux exclusions et limitations suivantes. Nous ne serons pas responsables des pertes résultant de :

- Un marchand refusant d'accepter Votre Carte ; ou
- Toute cause résultant de circonstances anormales ou imprévues échappant à notre contrôle raisonnable ou qui aurait été inévitable malgré tous Nos efforts pour l'arrêter ; ou
- Nous suspendons, limitons ou annulons Votre Carte ou refusons de la délivrer si Nous soupçonnons que Votre Carte ou Votre Compte de Carte est utilisé de manière non autorisée ou frauduleuse, ou parce que Vous avez enfreint un article important ou plusieurs fois l'un des articles des présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement ; ou
- Notre conformité aux lois applicables, réglementations ou règles Mastercard® applicables ; ou
- Des perte ou corruption de données à moins que ce ne soit causé par un défaut ou une malfunction.

**14.7.** Sauf disposition contraire de la loi ou contraintes des présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement, Nous et AF Payments ne serons pas tenus responsables de toutes les pertes que Vous ou un tiers pourriez subir avec la Carte et à la suite de Nos actions qui n'étaient pas prévisibles et dont les conséquences sont imprévisibles.

**14.8.** Nous ne serons pas responsables des biens ou services que Vous achetez avec Votre Carte.

**14.9.** De temps en temps, Votre capacité à utiliser Votre Carte peut être interrompue, par exemple quand Nous effectuons la maintenance. Si cela se produit, vous pourriez être incapable de :

- Créditer Votre Carte ; et/ou
- D'utiliser Votre carte pour payer Vos achats ou obtenir de l'argent aux guichets automatiques (le cas échéant) ; et/ou
- Obtenir des informations sur les fonds disponibles sur Votre Compte carte et/ou sur Vos Transactions récentes.

**14.10.** Si la Carte est défectueuse Notre responsabilité sera limitée au remplacement de la Carte contenant Vos fonds sur le Compte de la carte.

**14.11.** Lorsque des sommes sont prélevées à tort sur les fonds de Votre Compte de Carte, Notre responsabilité sera limitée au paiement d'un montant équivalent.

**14.12.** Dans tous les autres cas, Notre responsabilité sera limitée au remboursement du montant des fonds de Votre Compte de Carte.

**14.13.** Rien dans ces Conditions d'Utilisation du Service de Paiement n'exclura ou ne limitera Notre responsabilité en cas de décès ou de blessures corporelles ou dans la mesure où cela ne peut être autrement limité ou limité par la loi.

## 15. Cartes perdues ou volées et Transactions non autorisées

**15.1.** Vous devez traiter la valeur de Votre Carte comme de l'argent dans un portefeuille. Si Votre Carte est perdue ou volée ou si elle est utilisée de manière non autorisée, Vous pouvez perdre tout ou partie de la valeur de Votre Compte de Carte de la même manière que si Vous perdiez de l'argent.

**15.2** Si Vous pensez qu'une Transaction enregistrée sur Votre Carte n'est pas autorisée, a été enregistrée par erreur ou est incorrecte, Vous devez également Nous en informer immédiatement en contactant le service client. Nous pouvons Vous demander de fournir des détails de Votre plainte par écrit.

**15.3** Il se peut que Vous deviez Nous aider, Nos agents ou tout organisme d'application de la loi, à Notre demande, si Votre Carte est perdue ou volée ou si Nous soupçonnons que Votre Carte est utilisée à mauvais escient.

**15.4.** Si Votre Carte est perdue ou volée, Nous l'annulerons. Des frais peuvent s'appliquer (voir le Tableau des frais article 3.3 pour plus de détails).

**15.5** Si Vous retrouvez Votre Carte après l'avoir signalée perdue, volée ou utilisée à mauvais escient, Vous pourrez demander une réactivation. Des frais peuvent s'appliquer (voir le Tableau des frais article 3.3 pour plus de détails).

**15.6.** Aucun remboursement ne sera effectué avant que toute enquête que Nous avons besoin de mener à bien soit terminée. Nous Nous réservons le droit de ne pas Vous rembourser si Nous estimons que Vous n'avez pas agi conformément aux présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement.

## 16. Déclarations

**16.1** Vous pouvez consulter le solde de Votre Compte de Carte et les Transactions via l'Application Aeklys à tout moment. Vous êtes responsable de la confidentialité de Votre historique des transactions. Si Vous pensez que quelqu'un d'autre utilise Vos informations de connexion ou peut les connaître, Vous devez immédiatement contacter le service client.

**16.2** Conformément au Code général des impôts Français, Vous êtes tenu de déclarer tout compte bancaire ouvert à l'étranger si vous l'avez ouvert, utilisé ou fermé au cours de l'année pour laquelle vous déclarez vos revenus. Cela s'applique donc pour Votre Compte de Carte

**16.3** Afin de préserver l'intégrité des systèmes fiscaux, divers pays ont adopté une déclaration commune sur les informations relatives aux impôts. Les états membres de l'OCDE ont ratifié le [Common Standard Reporting](#) (CRS), fournissant aux pays participants un cadre pour le partage d'informations en matière fiscale.

ICARE Technologies peut Vous demander de soumettre votre numéro d'identification fiscale ou Votre numéro d'assurance sur la base des critères suivants, qui sont considérés comme une indication afin que Vous puissiez être responsable fiscalement dans un pays participant au CRS :

- Vous vivez dans un pays qui participe au CRS,
- Vous avez une boîte postale ou adresse dans un pays qui participe au CRS,
- Le numéro de téléphone que vous avez enregistré sur votre Compte de Carte est originaire d'un pays où le CRS est en vigueur,
- Vous avez un virement automatique ou des virements récurrents à un compte qui est basé dans un pays en accord avec le CRS.

## 17. Annulation, résiliation et suspension

**17.1** Vous pouvez annuler Votre Carte et Votre Compte de Carte jusqu'à 14 jours après réception de Votre Carte (la « période d'annulation »), sans motif, en contactant le service client. Nous ne Vous facturerons pas de frais d'annulation. Nous Vous

demandons de confirmer Votre souhait d'annuler par écrit. Cela ne Vous donnera pas droit à un remboursement des Transactions que Vous avez effectuées (autorisées ou en attente) ni des frais encourus en rapport avec ces Transactions. Le prix d'achat de la Carte (frais de la carte) ne sera pas remboursable.

**17.2** Selon le mode de remboursement du solde de Votre Compte de Carte restante, des frais peuvent être prélevés, lesquels seront déduits du solde de votre Compte de Carte (voir le Tableau des frais article 3.3 des frais pour plus de détails).

**17.3** Vous pouvez annuler Votre Carte à tout moment et sans pénalité

- Pendant la période d'annulation (voir l'article 17.1 ci-dessus) ou
- Si Vous êtes en désaccord avec une modification que Nous avons l'intention d'imposer à ces Conditions d'Utilisation du Service de Paiement. Vous pouvez également annuler Votre Carte à tout moment pour quelque raison que ce soit, des frais d'annulation pouvant toutefois s'appliquer (voir le Tableau des frais article 3.3 pour plus de détails).

**17.4** Pour annuler Votre Carte, Vous devez en informer le service client. Vous serez responsable de toute Transaction effectuée ou des frais engagés avant l'annulation de Votre Carte. Une fois que Vous Nous avez notifié, Nous bloquerons immédiatement la Carte afin qu'elle ne puisse plus être utilisée.

**17.5** Lorsque Votre Carte est annulée, Vous devez détruire le Support en le coupant en deux à travers.

**17.6** Nous pouvons résilier Votre Carte à tout moment si Nous Vous donnons un préavis de deux mois et rembourserons les fonds restants sur Votre compte bancaire désigné.

**17.7** Nous pouvons suspendre ou résilier le Service de Paiement qui Vous est consenti, immédiatement si :

- Vous êtes en violation de ces Conditions d'Utilisation du Service de Paiement ; ou,
- Vous enfreignez ou Nous avons des raisons de croire que Nous enfreignez toute loi ou tout règlement applicable à Votre utilisation de Votre Carte ou de Votre Compte de Carte ; ou,
- Nous avons des raisons de croire que Vous êtes impliqué de quelque manière que ce soit dans une activité frauduleuse, le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme ou toute autre activité criminelle ; ou,
- Nous ne pouvons plus traiter Vos Transactions pour des raisons juridiques ou de sécurité, ni en raison d'actions de tiers ; ou,
- Vous refusez de coopérer à une enquête ou de fournir des informations d'identité ou de sécurité adéquates ou des preuves documentaires aux fins de vérification sur demande ; ou,
- Nous avons des raisons de croire que Votre Carte, Votre Compte de Carte ou Votre comportement présentent un risque pour la sécurité, le crédit, la fraude, des affaires ou la réputation ; ou,
- Nous devons le faire pour Nous conformer à la loi ou à la réglementation en vigueur ou aux règles de Mastercard® ; ou,
- Nous sommes obligés de le faire par tout organisme de réglementation applicable ; ou,
- Vous ne payez pas les frais que Vous avez engagés ou Vous ne remboursez pas les dépassements encourus sur Votre Compte de Carte.

**17.8** Les présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement prendront fin en cas de décès.

**17.9** Si le solde de Votre Compte de Carte est positif au moment de la fermeture de Votre Compte de Carte pour quelque raison que ce soit, les fonds restants Vous seront restitués selon la méthode que Vous avez définie (moins les frais applicables article 3.3), à condition que les fonds ne soient soumis à aucune restriction.

**17.10** Tous les fonds non réclamés pendant une période de six ans après la fermeture de Votre Compte de Carte expireront et seront perdus.

**17.11** Nous pouvons suspendre Votre Carte à tout moment avec effet immédiat si :

- Nous découvrons que toutes ou une partie des informations que Vous avez fournies sont incorrectes ou incomplètes ; ou,
- Si une Transaction a été refusée en raison du manque de valeur disponible dans Votre Compte de Carte.

**17.12** S'il s'avère qu'une Transaction, des frais ou des frais ont été engagés avec Votre Carte à la suite d'une annulation ou d'une résiliation, Vous acceptez de Nous payer toutes ces sommes immédiatement sur demande.

## 18. Confidentialité, non-Sollicitation et protection des données personnelles

Le traitement de Vos données personnelles est régi par Notre politique de confidentialité (<https://icaretechnologies.com/>) et par la Politique de Confidentialité du Service de Paiement décrite ci-dessous. En acceptant ces Conditions d'Utilisation du Service de Paiement, Vous acceptez également l'ensemble de ces deux politiques de confidentialité.

### 18.1. Confidentialité du Service de Paiement

- AF Payments (y compris ses administrateurs, dirigeants, actionnaires, employés et agents) ne doit pas divulguer, utiliser, publier ou mettre à disposition tout ou partie des informations confidentielles à quiconque sans l'accord écrit préalable de ICARE Technologies.
- AF Payments n'utilisera les Informations confidentielles que dans le cadre de l'exécution de ses obligations en vertu des présentes et ne pourra communiquer les Informations confidentielles qu'à ses administrateurs, dirigeants, actionnaires, employés et agents et à ceux de ses prestataires, sur un impératif « besoin de connaître », qui sont tenus par leurs fonctions et leurs accès aux informations confidentielles, aux fins décrites dans les présentes, à condition que chacune de ces personnes :
  - Est informé que les Informations Confidentielles sont confidentielles et soumises aux termes des présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement ; et,
  - S'engage par écrit à ne pas divulguer les Informations Confidentielles à une autre personne ou à utiliser ces informations, sauf dans le but décrit dans les présentes ou bien, lorsque la personne est liée par des obligations de confidentialité au moins aussi restrictives que celles contenues dans les présentes.
- Sans limiter en aucune façon la généralité de ce qui précède, AF Payments conservera les informations confidentielles dans un endroit sûr, avec un accès limité aux personnes, selon le cas, qui sont spécifiquement autorisées à y avoir accès en vertu du présent accord. Les obligations du présent article s'appliquent également au fait de l'existence des informations confidentielles, du présent accord, à la tenue de toutes les réunions et aux communications entre toute personne impliquant ou constituant des informations confidentielles.
- À Votre demande écrite ou dans le cas de la résiliation du présent accord, ICARE Technologies doit immédiatement vous renvoyer toutes les informations confidentielles, y compris toutes les reproductions et copies de celles-ci et doit immédiatement supprimer toutes les copies (en quel que soit le format) et toutes les références y relatives stockées électroniquement.
- Si Vous prenez connaissance ou avez connaissance de toute utilisation ou divulgation non autorisée des informations confidentielles, Vous devez rapidement informer ICARE Technologies de cette utilisation ou divulgation non autorisée et, par la suite, aider ICARE Technologies à tenter de minimiser tout potentiel ou les dommages ou pertes réels résultant d'une telle utilisation ou divulgation non autorisée.
- Vous reconnaissez et acceptez par la présente que les informations confidentielles peuvent être mises à disposition par AF Payments à l'émetteur de la Carte ou à une autorité de réglementation ou à une association dans le cadre du respect par AF Payments de ses obligations en vertu du présent accord ou de tout accord entre AF Payments et l'émetteur de la carte.
- Si des informations confidentielles de l'émetteur de la Carte sont divulguées à l'une des parties aux présentes dans le cadre du présent accord, l'émetteur de la carte sera considéré comme la partie divulgatrice et la partie à laquelle

ces informations confidentielles sont divulguées sera considérée comme la partie destinataire aux fins du présent accord et toutes les obligations de confidentialité de la partie destinataire s'appliquent mutatis mutandis aux informations confidentielles de l'émetteur de la carte.

## 18.2. Stockage des informations du titulaire de carte

ICARE Technologies doit :

- Ne pas stocker ou conserver des fichiers de données contenant des informations sur le numéro de compte du titulaire de carte, des codes PIN ou des données CVV ;
- Utiliser des mesures de sécurité adaptées à la sensibilité des informations du titulaire de carte pour protéger lesdites informations du titulaire de carte contre la perte ou le vol, ainsi que l'accès, la divulgation, la copie, l'utilisation ou la modification non autorisés ;
- A la résiliation du présent accord, le cas échéant, et au choix écrit de AF Payments, soit détruire toutes les informations du titulaire de Carte en sa possession (directement ou indirectement), soit renvoyer les mêmes et toutes leurs copies (sous quelque forme que ce soit) à AF Payments ;
- Informer rapidement AF Payments de toutes les demandes, plaintes et réclamations reçues en rapport avec la collecte, l'utilisation ou la divulgation de ces informations des titulaires de Carte (y compris en ce qui concerne toute demande de toute personne concernée conformément à leurs droits en vertu de la législation applicable en matière de protection des données) ;
- Etablir et mettre en œuvre un programme de sécurité de l'information qui se conformera à tous égards aux exigences d'AF Payments, de l'émetteur de la carte, des autorités réglementaires applicables exerçant une juridiction sur ICARE Technologies, de toute législation et de toute exigence d'association. De plus ICARE Technologies reconnaît et confirme :
  - Que ledit programme de sécurité de l'information est soumis à la validation des fournisseurs de services ; et,
  - Que les fournisseurs de services et l'autorité de réglementation et/ou l'association compétente ont le droit :
    - Pendant les heures normales de bureau et sur demande raisonnable, d'inspecter ledit programme de sécurité de l'information, les rapports d'audit associés et les résumés des tests ; et,
    - D'obtenir de ICARE Technologies une copie de ce programme de sécurité de l'information ; et
  - De fournir aux fournisseurs de services, sur demande écrite :
    - Une liste des noms des titulaires de Carte dont les informations ont été divulguées ou qui peuvent être divulguées ; et,
    - Une description de la nature des informations du titulaire de Carte divulguées ou susceptibles d'être divulguées ; et,
    - Des circonstances sous-jacentes à la divulgation de ces informations de titulaire de carte ;
- Pleine coopération à tous les fournisseurs de services et toutes autorités de réglementation, dans toute enquête sur la divulgation des informations du titulaire de Carte, ainsi que d'aider à informer tout titulaire de Carte que les informations dudit titulaire de carte ont été divulguées et prendre toute autre mesure corrective recommandée par les fournisseurs de services et/ou l'Autorité de régulation, et ICARE Technologies sera seul responsable du paiement de tous les frais et dépenses encourus par les prestataires de Services dans le cadre de ladite enquête.

### 18.3. Exclusions

Aucune disposition du présent article ne restreindra l'une ou l'autre des parties aux informations ou données identiques ou similaires aux informations confidentielles qui :

- Etaient légitimement en possession de ICARE Technologies avant la date de leur divulgation par Vous ; ou,
- Etaient dans le domaine public avant la date de divulgation ou devient par la suite accessible au public sans faute de ICARE Technologies ou de toute personne agissant en son nom ; ou,
- Ont été précédemment reçues par ICARE Technologies d'une tierce personne ou sont ultérieurement fournies légitimement à ICARE Technologies par une tierce personne à condition qu'aucun Affilié des Fournisseurs de services ou de ICARE Technologies ne soit considéré comme une tierce personne non soumise à des restrictions d'utilisation ou de divulgation ; ou,
- Sont développées indépendamment ; ou,
- Doivent être divulguées par la loi, un règlement ou une ordonnance du tribunal, et à condition que vous fassiez des efforts raisonnables pour informer ICARE Technologies avant la divulgation afin que Nous puissions demander une ordonnance de protection ; ou,
- Doivent être divulguées pour se conformer ou faire respecter les termes du présent accord, à condition que vous fassiez des efforts raisonnables pour informer ICARE Technologies avant la divulgation afin que l'autre partie puisse demander une ordonnance de protection.

### 18.4. Recours

Si l'une des parties enfreint le présent article 18, la partie non contrevenante subira un préjudice irréparable pour lequel des dommages pécuniaires peuvent être difficiles à déterminer ou avoir une réparation inadéquate. En conséquence, la partie non contrevenante peut :

- Demander une injonction temporaire ou permanente contre la partie contrevenante de ne pas divulguer les données personnelles et confidentielles qu'elle détient ; ou,
- Exercer tout autre droit et rechercher tout autre recours auquel la partie non fautive peut avoir droit, en équité et en vertu du présent accord pour toute violation du présent article 18.

### 18.5. Protection des données

- Les termes « données personnelles », « responsable du traitement », « personne concernée », « sous-traitant » ou « traitement » utilisés dans le présent accord seront interprétés conformément à la Législation applicable en matière de protection des données.
- AF Payments, ICARE Technologies et Vous, serez chacun, pris individuellement, contrôleur de données distinct, en ce qui concerne le traitement des données personnelles en vertu ou en relation avec le présent accord.
- En ce qui concerne les données personnelles, ICARE Technologies est conforme à la législation applicable en matière de protection des données dans l'exécution de ses obligations en vertu du présent accord et dans l'exercice de son rôle à Votre égard.
- Lorsque ICARE Technologies transfère des données personnelles au fournisseur de services, il garantit et déclare aux fournisseurs de services qu'il a le droit de transférer ces données personnelles, et qu'il a soit :
  - Obtenu tous les consentements nécessaires pour transférer les Données personnelles au moment opportun, ou,

- Obtenu une base légale, conformément à la législation applicable en matière de protection des données, pour traiter les données personnelles et partager ces données personnelles avec les prestataires de services pour le traitement tel que prévu par le présent accord,
- Et a fourni des avis de confidentialité appropriés aux personnes concernées (comme requis par la législation sur la protection des données) pour leur permettre de partager les données personnelles avec les fournisseurs de services aux fins de fournir les services envisagés par le présent accord, y compris en donnant à la personne concernée un accès aux avis de confidentialité des fournisseurs de services concernés.
- AF Payments doit mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires pour se conformer à la législation applicable en matière de protection des données, y compris, mais sans s'y limiter, le dépôt et le maintien de toutes les notifications et inscriptions comme requis par la législation applicable en matière de protection des données.
- ICARE Technologies garantit à AF Payments qu'il doit :
  - Se conformer à la législation applicable en matière de protection des données et à tout code de pratique associé et applicable ;
  - Utiliser et maintenir des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées pour se protéger contre le traitement non autorisé ou illégal de données personnelles et contre la perte accidentelle, la destruction ou l'endommagement de ces données personnelles ; et,
  - Ne pas apporter de modifications aux mesures de sécurité des informations qui augmenteraient considérablement le risque d'accès non autorisé ou de traitement illégal de ces données personnelles, sauf si la législation applicable en matière de protection des données l'exige.
- ICARE Technologies doit rapidement coopérer avec AF Payments et fournir rapidement ces informations et l'assistance que AF Payments peut raisonnablement exiger pour permettre à AF Payments de :
  - Respecter ses obligations en vertu de la législation sur la protection des données à l'égard de toutes les données personnelles fournies à AF Payments par ou pour le compte de ICARE Technologies en vertu du présent accord ; et,
  - Traiter et répondre à toutes les enquêtes et demandes d'informations relatives aux données personnelles fournies à AF Payments par ou au nom de ICARE Technologies en vertu du présent accord.
- Sans préjudice de tout autre droit d'AF Payments en vertu du présent Contrat, ICARE Technologies se conformera à toutes les demandes d'AF Payments (et/ou de ses auditeurs et représentants internes ou externes) afin d'inspecter et d'auditer le ICARE Technologies (et ses sous-traitants) dans le traitement et l'enregistrements de ces activités, et de permettre à AF Payments de vérifier que ICARE Technologies (et/ou ses sous-traitants) se conforme pleinement à leurs obligations en vertu du présent accord.
- Nonobstant l'article 18.5, lorsque (et seulement dans la mesure où) AF Payments ou ICARE Technologies traite des données personnelles en tant que sous-traitant pour le compte d'un autre dans le cadre du présent accord ou des services, la première partie se conformera aux dispositions et obligations imposées à un sous-traitant par le RGPD, y compris les stipulations énoncées à l'article 28, paragraphe 3, points a) à h) du Règlement Général sur la Protection des Données, qui font partie du présent accord et y sont incorporées comme si elles avaient été fixées intégralement, et la référence aux "instructions documentées" figurant à l'article 28, paragraphe 3, point a), inclut les dispositions du présent accord. Ce traitement se fera dans le respect des données et aux fins énoncées dans le présent accord, et ce traitement aura lieu pendant la durée du présent accord. Lorsque AF Payments traite des données personnelles en tant que processeur pour le compte d'un fournisseur de services, il ne doit pas transférer, accéder ou traiter ces données personnelles en dehors du Royaume-Uni ou de l'Espace économique européen.
- En ce qui concerne l'exécution de ses obligations en vertu du présent accord, ICARE Technologies doit se conformer aux dispositions de la législation sur la protection des données et de toute législation ou réglementation équivalente dans toute juridiction concernée et ne pas faire, provoquer ou permettre que quoi qu'il soit fait puisse entraîner



une violation par les fournisseurs de services de la législation sur la protection des données dans le cadre du traitement des données personnelles en vertu du présent accord

- ICARE Technologies informera AF Payments dès que possible s'il prend connaissance d'une violation de la sécurité des données impliquant des données personnelles.

## 18.6 Conservation des informations et conformité PCI DSS

Lorsque ICARE Technologies gère (ou engage un processeur pour gérer) les données du titulaire de carte ou les données de Transaction, ICARE Technologies doit :

- Fournir à AF Payments, un rapport d'activité quotidien détaillant les Transactions effectuées par les titulaires de Carte conformément au format et aux exigences de contenu et au calendrier convenu par AF Payments ;
- Conserver et produire sur demande les registres de chaque Transaction relative à chaque Carte pendant sept ans suivants :
  - La date d'expiration de la Carte concernée ; ou,
  - (si elle est antérieure) la date à laquelle la carte a un solde de zéro (ou toute période plus longue que les exigences ou la législation de l'Association peuvent exiger). Sans préjudice des obligations de ICARE Technologies en ce qui concerne la législation sur la protection des données, tous ces enregistrements (électroniques ou papier) doivent à tout moment être conservés de manière sécurisée conformément à la norme PCI DSS.
- Fournir (et garantir que le processeur fournira) à AF Payments et à l'émetteur de la carte un accès sécurisé à la base de données du service de paiement conformément aux procédures de sécurité convenues par écrit entre les parties (y compris la méthode de transmission des données et les supports utilisés). Les informations doivent être fournies à AF Payments et à l'émetteur de la carte dans les formats convenus par écrit entre les parties.
- Faire en sorte que le sous-traitant sauvegarde correctement la base de données du service de paiement et toutes les autres informations que le sous-traitant conserve en relation avec le service de paiement dans un environnement sécurisé adapté à la nature des informations et s'assure que toutes les informations stockées dans la base de données du service de paiement reconstitué sous une forme complète et facilement lisible.
- Maintenir et surveiller la base de données du service de paiement, les systèmes de réponse vocale téléphonique et tous les autres référentiels utilisés dans le cadre du service de paiement en utilisant du personnel qualifié et en utilisant des procédures de sécurité appropriées afin d'empêcher la perte, l'altération ou l'accès non autorisé aux données hébergées ou transmises en relation avec des sites Web et des bases de données exploités par ou pour le compte du Partenaire.
- S'assurer de la conformité à la norme PCI DSS des sous-traitants et doit, à la demande écrite d'AF Payments et de l'émetteur de la carte, fournir rapidement à l'émetteur de la carte un certificat à jour délivré par un évaluateur de sécurité qualifié (tel que défini dans la norme PCI DSS) confirmant que AF Payments s'est maintenue et respecte toujours le PCI DSS.
- S'assurer que tous les tiers dont il reçoit des services en relation avec cet accord (y compris le processeur) sont conformes à la norme PCI DSS.
- Aviser immédiatement AF Payments et l'émetteur de la carte de toute violation ou violation présumée du PCI DSS en relation avec le service de paiement ou de toute perte ou vol des données du titulaire de carte.
- S'assurer que le sous-traitant ne stocke à aucun moment les données PIN ou CVV relatives à une Carte.

## 19. Vos coordonnées

**19.1** Vous devez Nous informer dès que possible si Vous modifiez Votre nom, Votre adresse, Votre numéro de téléphone ou Votre adresse électronique. Par exemple, si Nous Vous contactons au sujet de Votre Carte pour Vous informer que Nous modifierons les Conditions d'Utilisation du Service de Paiement ou si Nous avons annulé Votre Carte et souhaitons Vous rembourser, Nous utiliserons les coordonnées les plus récentes que Vous Nous avez fourni. Tout courrier électronique que Vous recevrez sera traité comme étant reçu dès qu'il est envoyé.

**19.2** Nous ne serons pas responsables envers Vous si Vos coordonnées ont changé et que Nous n'en n'avons pas été informés.

## 20. Procédure de plainte

**20.1** Si Vous n'êtes pas satisfait du service que Vous recevez, Vous devez fournir des détails écrits de Vos préoccupations au service client. Toutes les demandes seront traitées conformément à Notre procédure de réclamation. Le service client fournira une copie de la procédure de plainte sur demande.

**20.2** Si Vous n'avez pas reçu de réponse satisfaisante dans un délai de huit semaines à compter de la date de Votre plainte, Vous pouvez le renvoyer au UK Financial Ombudsman Service.

**20.3** Vous pouvez contacter le Financial Ombudsman Service à Exchange Tower, Londres E14 9SR, Royaume-Uni. Pour plus de détails sur les contacts, Vous pouvez visiter le site web du Financial Ombudsman Service à l'adresse [www.financial-ombudsman.org.uk](http://www.financial-ombudsman.org.uk)

## 21. Service client

**21.1** Le Service client est ouvert de 9h à 17h. (Heure de la France), du lundi au vendredi (inclus) (hors jours fériés en France). Un service de rapport de perte et de vol est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nous pouvons enregistrer toute conversation que Vous avez avec le Service client à des fins de formation et/ou de suivi. Les services à la clientèle seront fournis par ICARE Technologies agissant pour le compte de AF Payments Limited.

## 22. Général

**22.1** Dans les présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement, les en-têtes sont fournies uniquement à des fins de commodité et n'affecteront pas l'interprétation de ces Conditions d'Utilisation du Service de Paiement. Tout retard ou tout manquement de Notre part à exercer tout droit ou recours en vertu des présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement ne doit pas être interprété comme une renonciation à ce droit ou recours ou à Nous empêcher d'exercer Nos droits à un moment ultérieur.

**22.2** Vous ne pouvez pas transférer, nover, céder, sous-traiter ou déléguer Vos droits ou obligations en vertu de ces Conditions d'Utilisation du Service de Paiement. Vous acceptez que Nous puissions transférer ou céder Nos droits ou nover Nos obligations en vertu des présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement à tout moment, sans préavis et par écrit, et sans Votre consentement supplémentaire. Si Vous ne souhaitez pas virer vers le nouvel émetteur de carte, Vous pouvez Nous contacter et Nous résilierons Votre Carte et Votre Compte de Carte. Tout solde restant sur Votre Compte de Carte Vous sera restitué conformément à Notre procédure de rachat.

**22.3** AF Payments peut sous-traiter n'importe laquelle de Nos obligations en vertu de ces Conditions d'Utilisation du Service de Paiement.

**22.4** Les présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement peuvent être sujettes à amendement, modification ou suppression si la loi ou la réglementation en vigueur s'avérait en contradiction avec celles-ci. Dans le cas où cela viendrait à se produire, cela n'affecterait en rien la validité ou le caractère exécutoire des conditions restantes. Dans le cas où une partie de ces Conditions d'Utilisation du Service de Paiement est jugée non exécutable, cela n'affectera pas le reste des articles, qui resteront en vigueur et de plein effet.

**22.5** Vous resterez responsable du respect de ces Conditions d'Utilisation du Service de Paiement jusqu'à ce que Votre Carte et Votre Compte de Carte soient fermés (quelle qu'en soit la raison) et jusqu'à ce que toutes les sommes dues en vertu de ces Conditions d'Utilisation du Service de Paiement soient entièrement payées.

**22.6** Les présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement sont écrites et disponibles en Anglais et en Français. Toute correspondance avec Vous au sujet de Votre carte et de Votre Compte de Carte est en anglais. Dans le cas où les présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement seraient traduites, la version en français prévaudra.

**22.7** Les présentes Conditions d'Utilisation du Service de Paiement sont régies par la Loi Française et Vous acceptez la juridiction exclusive des tribunaux français.

Référence : Payments-conditions /20201001

Dernière Mise à Jour : 10 Janvier 2020

Versions Antérieures : 7 Juillet 2019